

BILAN DE LA CAPA CLASSE EXCEPTIONNELLE ET L'ACCES À L'ECHELON SPECIAL DE LA CLASSE EXCEPTIONNELLE DU 01/07/2019

Pour la deuxième année une CAPA pour le passage à la classe exceptionnelle se tient avec trois élus du SNEP qui siègent et 1 collègue supplémentaire au titre d'expert. Le passage sera effectif à compter du 1^{er} septembre 2019. L'accès à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle est également étudié pour la seconde fois depuis la mise en place du PPCR.

Pour la classe exceptionnelle.

Pour les 2 viviers :

Quand il y a 2 avis, le Recteur croise ces 2 avis pour donner le sien.

Les avis sont contingentés, que ce soit celui du chef d'établissement, des IPR ou du Recteur, avec la répartition :

30 à 40% d'avis très satisfaisants. 5 à 20% d'avis excellents (cf note rectorale sur avancement CE)

Le Secrétaire Général rappelle que c'est l'ancienneté dans le corps puis le grade puis l'échelon et non l'âge qui est pris en compte (directive nationale ministérielle).

Pour le VIVIER 1 (vivier fonctionnel avec 8 ans dans une ou plusieurs fonctions pour postuler et être au minimum au 3^e échelon de la hors classe) il y a 50 candidatures dont 18 sont éligibles. 18 sont promus. Nous avons demandé à obtenir la liste des 188 collègues potentiellement éligibles au titre du Vivier 1 pour aider les collègues à candidater. Cette année faute de candidats nous perdons 1 promotion au vivier 1 (non reportable au vivier 2, nous en avons fait la demande malgré tout)

Pour le VIVIER 2 (être au 6^e échelon de la hors classe) il y a 72 éligibles. 4 sont promus. Le SNEP a demandé l'accès à la classe exceptionnelle pour une collègue proche de la retraite si une des promus qui a prévu son départ à la retraite confirme celui ci au 1^{er} octobre. (Elle a la possibilité de prolonger de 6 mois pour faire valoir son nouveau grade avant le départ à la retraite)

Pour l'accès à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle

Sont éligibles les agents ayant, à la date du 31 Août 2018, au moins trois ans d'ancienneté dans le 4^{ème} échelon du grade exceptionnel.

Il y a 10 promouvables (4 femmes et 6 hommes), 2 sont promus (1 femme et 1 homme).

Fin de la CAPA à 17h00.